



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

mardi le 12 mars 2024

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Maire TERRY LAFLEUR; mesdames les Conseillères JENNIFER QUAILE, PENNY DUBEAU et Monsieur les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, SERGE SABOURIN, DANIEL LAMARCHE tous formant quorum sous la présidence du Maire.

ABSENT: Conseiller DARREN KNOX (motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Déclaration de tout conflit d'intérêt avec l'ordre du jour.

16-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M Terry Lafleur: OUI
2. Siege #1 M Darren Knox:
3. Siege #2: Mme Jennifer Quaile :
4. Siege #3: M Daniel Lamarche:
5. Siege #4 Mme Penny Dubeau:
6. Siege #5: M Serge Sabourin :
7. Siege #6 M Robin Zacharias: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

17-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DANIEL LAMARCHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 13 février 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

18-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise la Directrice générale, Andrea Lafleur, et le maire, Terry Lafleur, de signer l'entente inter municipale avec la Municipalité de Alleyn-et-Cawood pour le transport de compostage. Compostage sera livré à Kazabazua, Québec. (Annexe A)

Adopté

19-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DANIEL LAMARCHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise le chef pompier, M Denis Chaussé, d'embaucher M Hunter Lukacs-Hitz sur le Département d'incendie Pontiac Nord. Le nouveau membre sera sur une période probatoire de 6 mois.

Adopté

20-03-2024

Résolution pour s'opposer à une installation de valorisation énergétique des déchets dans l'MRC Pontiac

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

ATTENDU QUE : Le Conseil des maires de la MRC de Pontiac envisage la construction d'un incinérateur de déchets de 400 000 tonnes qui impliquerait l'importation de 395 000 tonnes de déchets par année des municipalités environnantes et de la ville d'Ottawa.

ATTENDU QUE : Le Conseil des maires de la MRC de Pontiac envisage peut-être un autre plan d'affaires plus coûteux pour le projet.

ATTENDU QUE : Les incinérateurs de déchets sont onéreux à construire et à maintenir.

ATTENDU QUE : Les incinérateurs de déchets sont connus pour émettre des toxines, telles que la dioxine et le furanne, qui sont extrêmement dangereuses pour la santé humaine, les produits agricoles et le bétail, et ils ne constituent pas une source d'énergie propre.

ATTENDU QUE : Les incinérateurs de déchets produisent des cendres résiduelles chargées de résidus toxiques et des cendres volantes fortement contaminées. On estime que l'incinération de 400 000 tonnes de déchets chaque année produirait environ 100 000 tonnes de cendres à envoyer à l'enfouissement, soit 20 fois plus que ce que la MRC de Pontiac enfouit actuellement.

ATTENDU QUE : Les incinérateurs de déchets ne sont pas de bons créateurs d'emplois. Des stratégies alternatives de gestion des déchets créent beaucoup plus d'emplois.

ATTENDU QUE : Les 5 000 tonnes d'ordures ménagères annuelles de la MRC de Pontiac peuvent être réduites par une stratégie de gestion des déchets qui comprend la réduction, la réutilisation, le recyclage et l'augmentation du compostage, ce qui serait beaucoup moins coûteux et beaucoup moins dangereux pour l'environnement et la santé humaine.

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER QUAILE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake n'appuie ni la construction d'un incinérateur de déchets ni l'élaboration d'un autre plan d'affaires pour cette proposition.

Adopté

21-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le deuxième projet de règlement de lotissement 033-05-2003 Chapitre 2, article 2.1 sans modification par rapport au premier projet. (Concernant les normes minimales pour les zones de l'affectation forestière) Annexe B

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

Adopté

22-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne un don de 300.00\$ au Bourses du Pontiac qui aide les jeunes du Pontiac à poursuivre leurs études.

Adopté

Divers

Maire M Terry Lafleur: Plan de Gestion des Actifs en EAU

Siège #1 M Darren Knox:

Siège #2 Mme Jennifer Quaile:

Siège #3: M Daniel Lamarche:

Siège #4 Mme Penny Dubeau:

Siège #5 M Serge Sabourin:

Siège #6 M Robin Zacharias: Réunion gestion des déchets

Pompes à chaleur au centre récréatif

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

23-03-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Otter Lake reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Otter Lake a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité d'Otter Lake s'engage à ;

- Élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
- Transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2025 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

CONSIDERING THAT the Municipality of Otter Lake recognizes the importance of effectively managing its municipal assets to ensure their long-term sustainability;

CONSIDERING THAT the objective of asset management is to implement the necessary activities to maintain the assets in a condition to provide sustainable, quality services to citizens;

CONSIDERING THAT the Asset Management Plan (AMP) contributes to achieving the Municipality's strategic objectives and providing sustainable, quality services in line with the agreed level of service;

CONSIDERING THAT the Municipality of Otter Lake has familiarized itself with the Ministry's AMP guide and related tools, and understands each part of the AMP;

CONSIDERING THAT the AMP makes it possible to optimize the use of financial and human resources by identifying priority assets and planning expenditures more proactively;

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Adopté

24-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission reçue de Stewart Oil Burner Service pour l'installation de 5 nouvelles thermopompes au Centre communautaire Raymond Johnston. Le devis total, installation comprise, s'élève à 25 050 \$, taxes en sus. La majeure partie du coût sera couverte par une subvention reçue dans le cadre du programme New Horizons.

Adopté

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier
- Rapport du contremaître de route
- Rapport Parc Leslie
- Rapport Gestion des déchets
- Rapport Gestion espèces envahissantes

Correspondance

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| 1. Marie-Lou St-Onge | Hydro Québec |
| 2. Tim Ferrigan | Mise à jour |
| 3. Rachel Soar-Flandé | Sondage |
| 4. Enviro education | Distribution d'arbres |
| 5. Julien Gagnon | Les mâchoires de la vie |
| 6. Kari Richardson | Rencontre d'information |
| 7. Rachel Soar-Flandé | Réunion OHP |
| 8. MAMH | Soutiens |
| 9. J. Dunin-Borkowska | Vente aux enchères |
| 10. Danelle Bourque | Fonds évènement majeurs |
| 11. Sabrina Ayres | Nouveau fond |
| 12. Normand Veillette | Formation ZOOM |
| 13. Linda Lafortune | Gestion des déchets |

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

14. Manon Perron	Demandes MTQ
15. Colin Lachance	Mise à jour
16. Marisa Breeze - CNL	Webinaire public
17. Bourses Pontiac	Don
18. McDowell Home & School	Don

25-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 119,840.62 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 12ième jour de mars 2024.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	119,840.62 \$
Factures prépayées:	48,179.62 \$
Salaires élus et employés:	56,709.63 \$
Totale:	224,729.87 \$

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès-verbal / Minutes

PÉRIODE DE QUESTIONS

26-03-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER SERGE SABOURIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 19H55.

Adopté

TERRY LAFLEUR, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale